



## AMÉLIORER SIGNIFICATIVEMENT L'OFFRE DE SOINS EN ACCOMPAGNANT LES VILLES ET LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DANS LEURS PROJETS

Le diagnostic local de santé mené en 2017 par l'Agglomération le démontre clairement : si Paris - Vallée de la Marne n'est pas le territoire le plus déficitaire du Département, il connaît une baisse progressive de l'offre de soins. C'est notamment le cas pour la médecine générale (6,9 pour 10 000 habitants contre 8.07 en Ile-de-France), mais aussi pour certaines spécialités (psychiatrie, ophtalmologie et gynécologie notamment).

Cette situation affecte directement l'attractivité de notre territoire et le cadre de vie de ses habitants.

La pénurie de médecins généralistes et spécialistes doit nous inciter à réinventer les conditions d'un égal accès aux soins. L'objectif le plus urgent pour l'agglomération est de créer des conditions d'exercice attractives pour les professionnels de santé.

Paris - Vallée de la Marne a signé un Contrat Local de Santé (CLS) le 7 novembre 2019, avec ses partenaires (Agence Régionale de Santé, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Grand Hôpital de l'Est Francilien et Département de Seine-et-Marne). Ce CLS permet de placer l'agglomération comme acteur de santé de son territoire et d'intensifier la politique de soutien à l'offre de santé, en favorisant le développement de structures pluri professionnelles, l'installation de professionnels sur le territoire et l'émergence de Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

- Poursuivre et intensifier l'accompagnement des projets de santé dans les villes de l'agglomération pour densifier l'offre de soins.
- Favoriser la création de Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) afin de renforcer les liens et les partenariats entre professionnels de santé.
- Positionner l'Agglomération comme un interlocuteur privilégié de l'ensemble des acteurs de la santé (Villes, Agence Régionale de Santé, professionnels de santé).
- Développer, en lien avec les Villes, une campagne de communication permettant de promouvoir les atouts de notre territoire pour les professionnels de santé qui souhaiteraient s'y installer.
- Poursuivre la montée en puissance du Centre Médico-Sportif, en étudiant l'opportunité de postuler à l'appel à projet Maison Sport-Santé